



**COMMUNE DE LANDEVENNEC (Finistère)**

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

**PROCÈS-VERBAL**

**de la séance du vendredi 5 juin 2026**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL à 18h00.**

**PRESENTS :** Marie-Claire CARIOU, Cédric DAUTEUILLE, Danièle GUÉRIN, Éric JORET, Roger LARS, Anne-Marie MINELLA, Raymond MORÉ, Sylvie OLLIVIER, Jean-Michel PAROT, Patrick ROLLAND, Catherine TROISIÈME.

**ABSENT(S) :** 0

**ORDRE DU JOUR :**

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 avril 2026
2. Elections des délégués aux élections sénatoriales du 27 septembre 2026
3. Commission communale des impôts locaux
4. Personnel communal
5. Subventions

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Éric JORET

---

### **1. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 avril 2026**

Anne-Marie MINELLA intervient pour demander d'y ajouter à la page 3 « et qu'ensuite les travaux seront proposés au conseil municipal et validés ». Il est rappelé par plusieurs conseillers dont Catherine Troisième que cette procédure de présentation et de vote par le conseil municipal est systématique pour tous les dossiers traités. Il est rappelé que tous les travaux sont soumis à la commission d'appel d'offres dont Patric Rolland est titulaire.

**Procès-verbal adopté en l'état.**

### **2. Election des délégués aux élections sénatoriales du 27 septembre 2026**

Tous les conseils municipaux se sont réunis le 5 juin 2026 à la demande du préfet pour élire les délégués aux élections sénatoriales. L'élection se fait au scrutin majoritaire à deux tours à bulletin secret sans débats. Panachage possible, non-application des règles de parité. Majorité absolue au premier tour, relative au second. Landévennec, commune de moins de 2 000 habitants doit élire un délégué et trois suppléants.

Le bureau électoral se compose d'un président, le maire et de quatre assesseurs, les deux plus anciens du conseil Catherine Troisième et Anne-Marie Minella et les deux plus jeunes Cédric Dauteuille et Patrick Rolland. Eric Joret est désigné secrétaire du bureau électoral.

**Le candidat pour la fonction de Délégué Roger Lars est élu au premier tour.**

**11 votants : 2 votes blancs et 9 votes pour. Roger Lars est élu délégué.**

**Les candidats suppléants, adjoints au maire, Jean-Michel Parot, Cédric Dauteuille et Danièle Guérin sont élus au premier tour.**

**11 votants : 2 votes blancs et 9 votes pour.**

Par ordre d'ancienneté, Jean-Michel Parot est premier suppléant, Cédric Dauteuille second suppléant et Danièle Guérin troisième suppléante.

le procès-verbal de l'élection a été dressé et clos par le maire le 5 juin 2026 à 18h30 après signature par les membres du bureau électoral.

### **3. Commission communale des impôts locaux**

Landévennec, commune de moins de 2 000 habitants doit proposer aux services fiscaux 24 noms d'habitants de la commune, 12 titulaires et 12 suppléants. Les services fiscaux choisiront 12 noms, 6 titulaires et 6 suppléants. La liste proposée est présentée par la maire et par suite d'une question d'Anne-Marie Minella sur le choix des personnes, répond que cette liste comprend l'ensemble des conseillers municipaux et d'habitants répartis sur le territoire communal.

**11 votants, vote à main levée : vote pour à l'unanimité. Adopté**

#### 4. Personnel communal

Le conseil municipal est appelé à voter pour la participation au financement de la protection sociale complémentaire des deux agents de la commune. Après avis favorable du Conseil social territorial, le maire propose de participer à hauteur de 15 euros bruts mensuel à cette PSC – volet santé).

**11 votants, vote à main levée, vote pour à l'unanimité. Adopté.**

#### 5. Subventions

Marie-Claire Cariou présente une demande de subvention exceptionnelle de l'Ulamir dans le cadre de l'édition 2026 « Des semaines bleues » destinées aux aînés et avec une dimension intergénérationnelle.

**11 votants, vote à main levée, vote pour à l'unanimité. Adopté**

#### 6. Questions orales Anne-Marie Minella, Patrick Rolland

**Question 1.** Au cours du conseil municipal du 28 avril, lors de la présentation des budgets, nous avons appris qu'un technicien délégué par la Communauté de communes devait faire le recensement des dégradations concernant les voies de circulation sur la commune et proposer des priorités dans les réparations.

Ce recensement est-il terminé avec proposition de priorités ? Sera-t-il présenté en conseil municipal et les priorités votées en séance ?

**Réponse.** Jean-Michel Parot premier adjoint en charge de ce dossier avec Cédric Dauteuille, troisième adjoint précise que la liste des dégradations est bien avancée en lien avec le technicien de la communauté de communes. Une aide indispensable pour bien cerner les enjeux de ce dossier. Si dans l'ensemble, il est reconnu par les spécialistes que le réseau vicinal communal est relativement bon par rapport aux autres communes, il n'en reste pas moins des points à surveiller et à traiter dans les prochains travaux qui seront soumis au vote du conseil municipal. L'encadrement des travaux par priorisation répond aussi à l'enveloppe budgétaire affectée et en ayant à l'esprit le coût de la réfection du réseau des eaux pluviales.

**Question 2.** Au cours du conseil municipal du 28 avril, nous avons appris que les nouvelles normes de présentation du budget supprimaient le grand livre des comptes.

Quand pouvez-vous mettre à disposition le grand livre des comptes des années 2022, 2023 et 2024 ?

Le maire précise que pour donner suite à vos demandes il a saisi à plusieurs reprises les services fiscaux en charge de la comptabilité communale qui le renvoie vers les deux documents génériques le budget et les comptes administratifs et de gestion aujourd'hui rassemblés sous le terme de CFU. Le maire invite les demandeurs de se rapprocher des services fiscaux. De nouveau, il va aussi les recontacter et vous informer de leurs réponses.

Clôture de la séance du conseil municipal à 18h50.

Le secrétaire de séance,



\* \* \* \* \*

Le Maire

